

SEPTEMBRE
2015

La Gazette

INFOS du

BOUCHET MONT CHARVIN

ÉDITÉE PAR LA MAIRIE DU BOUCHET-MONT-CHARVIN

photocopée sur papier recyclé

*Avis à la
population...
Sortons un peu !*



ENQUETE PUBLIQUE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

En application des dispositions de l'arrêté de Madame le Maire du Bouchet-Mont-Charvin (Haute-Savoie) en date du 10 juillet 2015 ; le projet de dispositions du zonage d'assainissement sera soumis à enquête publique **du 28 septembre au 31 octobre 2015 inclus**.

Madame Françoise LARROQUE, Ingénieur Conseil en Environnement en retraite, et Suzanne BERNARD-BERNARDET, rédacteur administratif, ont été désignées respectivement comme commissaires-enquêteurs titulaire et suppléante.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables en mairie du Bouchet-Mont-Charvin aux jours et heures habituels d'ouverture, soit le lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h30 et le mardi 14h00 à 16h00, où chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur.

Ce dernier recevra personnellement à la mairie les :

- Lundi 28 septembre 2015 de 14h30 à 17h30
- Vendredi 23 octobre 2015 de 14h30 à 17h30
- Samedi 31 octobre 2015 de 9h00 à 12h00

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie du Bouchet-Mont-Charvin et en préfecture de la Haute-Savoie.

Au vu du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, le conseil municipal du Bouchet-Mont-Charvin délibérera à la suite pour approuver le plan de zonage de l'assainissement.

Toute information peut être demandée auprès de Madame le Maire du Bouchet-Mont-Charvin et toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de celle-ci.

ELECTIONS REGIONALES

Elles auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

Exceptionnellement en 2015, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 30 septembre 2015 sur les listes électorales et ainsi pouvoir voter lors du scrutin du mois de décembre.

PENSEZ TOUJOURS ...

A consulter les panneaux d'affichage placés aux entrées du village. Vous y trouverez en permanence quantités d'informations aussi diverses que variées



CONCERT / THEATRE

Concert à l'église, le groupe FEELING, joue le 24 octobre 2015 à 20 h 00. (Divers styles musicaux, gospel, jazz,...)

Théâtre à la salle polyvalente la troupe LAPP'ARTICULE joue le 14 novembre 2015 à 18 h 00 « Léonie est en avance » de Georges Feydeau.

SITE INTERNET

La commune a souhaité vous proposer un nouveau site internet ou vous pouvez vous connecter :

www.bouchet-mont-charvin.fr

Il est en cours de finalisation.

INSTRUCTION DEMANDE D'URBANISME

Depuis le 1^{er} juillet, l'Etat a transféré l'instruction des demandes d'urbanisme pour le compte de la commune : à la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Depuis cette date, un agent instructeur a été recruté ; un logiciel de travail permet le suivi des dossiers depuis le secrétariat communal. Pour toute question technique, vous devez vous adresser en mairie.

REPAS DES AINES

Le 8 novembre 2015, aura lieu le repas des aînés Chez Claude.

BANDERELLE - LE CERNIX - CONS - LES DZEURES
LA LONGERET - LA SAVATTE - LA VILLE DE ROSSET



LA RENTREE 2015/2016

L'école du Bouchet Mont Charvin compte 44 élèves dans deux classes :

L'enseignante Mme Zuccone accueille 9 élèves en CE2 et 16 élèves en CM1.

Les enseignants M. Harzo et Mme Tilloloy accueillent 8 élèves en CE2 et 11 élèves en CM2.

L'école de Serraval compte 67 élèves dans trois classes :

Les enseignants Mme Richard et M. Bougeard accueillent 14 élèves en petite section et 17 élèves en moyenne section.

L'enseignante Mme Bibollet accueille 10 élèves en grande section et 8 élèves en CP.

L'enseignante Mme Tilloloy accueille 7 élèves en CP et 11 élèves en CE1.

Le RPI accueille donc 111 élèves cette année pour 5 classes, soit une moyenne de 22 élèves par classe ; Ce nombre est inférieur au repère départemental (qui est de 28 élèves par classe).

Nos rencontres et notre implication auprès de l'académie, a permis de maintenir le 5^{ème} poste d'enseignant qui était menacé de fermeture.

TARIFICATION CANTINE SCOLAIRE

Les tarifs de la cantine 2015/2016 (*délibération du CM en date du 10 juillet 2015*) s'établissent à :

- Enfants = 3 € 75
- Adultes = 4 € 60

HABITAT

Voici les taux communaux des taxes votées en mars 2015 par la commune :

Taxe d'habitation : 19,96 %

Taxe foncière bâti : 14,38 %

Taxe foncière non bâti : 92,27 %

Cotisation foncière des entreprises : 25,48 %

Ces taux restent inchangés depuis 2011.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Travaux au cimetière :

La commune a entrepris de gros travaux au cimetière pour sa mise en conformité : installation d'un ossuaire, d'un jardin du souvenir. Ce qui nécessite le déplacement du columbarium.

Ces travaux permettront aussi une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le coût total de ces travaux est estimé à 17 725 € H.T.

Ils ont commencé le 1^{er} septembre et devraient se terminer pour la Toussaint 2015.

Depuis 2013, la commune a mis en place les concessions de 15 et 30 ans dans le cimetière. Un délai de 6 mois a alors été donné aux familles concernées. A ce jour, un certain nombre d'emplacement occupé n'a pas été régularisés par les familles. Celles-ci sont invitées à se présenter au plus vite en Mairie.

Il faut savoir que les emplacements utilisés sans concession sont considérés comme du terrain commun. La commune peut donc récupérer l'emprise du terrain 5 ans après la sépulture.

Travaux suite aux intempéries :

Les intempéries de début mai 2015 ont occasionné de nombreux dégâts sur les routes et les réseaux communaux. La reconnaissance de catastrophe naturelle a été prononcée en juillet 2015, nous sommes en attente du classement en calamités publiques.

Outre les travaux d'urgence de dégagement de voies, de ruisseaux et de réparations provisoires de colonne d'eau, la commune a dû faire face au fort endommagement de la route menant Sur Cons et de la traversée de route aux Provards.

Le montant total des travaux (réalisés et à réaliser) a été estimé à 270 475 € H.T.

Les travaux concernent :

- Des études
- Des ouvrages d'art (Pont Sur Cons, traversée de route aux Provards)
- Des voies communales
- Réseau d'eau potable

CHANGEMENT PERSONNEL ADMINISTRATIF

Une nouvelle secrétaire est arrivée le 8 septembre au service administratif en remplacement de Sabine BASTARD ROSSET en congés de présence parentale.

Bienvenue à Emily BUGNICOURT.



La Mairie du Bouchet-Mont-Charvin vous accueille

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30

Tél. : 04 50 27 50 77 - Fac. : 04 50 27 54 10

Email : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Site : <http://www.bouchet-mont-charvin.fr>